

**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE
DE LA MOSELLE**

FONDÉE EN 1885

SIÈGE : MAISON DU D^U MONARD
25, RUE DUPONT-DES-LOGES 57000 METZ

C.C.F. 104-502 A STRASBOURG

N° 361

JUIN 1986

METZ, LE

Mercredi 18 juin 1986 : Réunion mensuelle au siège à 20 H 15.

Ordre du jour :

- Compte rendu de la séance de mai, par G. SCHWALLER ;
- Présentation de la candidature de
Melle Marie-Noëlle COLLOT, laborantine,
MM. Georges BARBIER,
Laurent GUERRE,
Claude MOGENOT, pharmaciens ;
- Rage, renards et blaireaux, par Mme Monique COURTADE ;
- Divers.

-oo0oo-

Les membres qui désireraient se procurer un résumé plus complet de la communication de notre collègue le Professeur J.C. PIHAN "La disparition des palmeriales nord-sahariennes du fait du "Bayoud" (fusariose)" que celui publié dans nos compte rendus peuvent en faire la demande au Président.

-oo0oo-

Compte rendu de la séance du 16 avril 1986

Présents : Mmes KUNTZNER, MULLER, ROLLET, RICHARD ;

MM. BECKER, CORDIER, CRUSSARD-DRUET, DUVAL, Dr FERVILLE, FEUGA, GERARD, GIRY, GONDAT, HAMON, Dr HEE, HERRIOT, MATHIEU, MARLIN, MEGUIN, A. MULLER, NOIRE, OBOUSSIER, Dr PATUREAUX, PICARD, REMOND, SCHWALLER, TRICHIES.

Excusés : Mmes COURTADE, FEUGA, GAULTIER-PEUPLION, HUGO, REMOND ;

MM. COURTOIS, J.F. SCHNEIDER, SCHUTZ.

En ouvrant la séance à 20 H 45, le Président rappelle qu'à 19 H 45, la S.E.P.O.M. vient de tenir dans notre salle de réunion une Assemblée générale avec élection de son nouveau bureau dont il donne la composition :

Président Jean MEGUIN,
Vice-Président Colette GAULTIER-PEUPLION,
Trésorier Yves GERARD,
Secrétaire Philippe OBRINGER,
Bibliothécaire Jean MAYOT,
Membres corporatifs S.H.N.M., Vice-Président,
C.R.B.O., Secrétaire : M. SCHIERER.

M. NOIRE félicite notre collègue Jean MEGUIN et se réjouit du renouveau de la S.E.P.O.M.

Il salue Melle Pascale RICHARD, du Conservatoire des Sites Lorrains, qui a accepté de venir animer notre séance. Il salue également MM. Les Drs FERVILLE et PATUREAUX qui ont été récemment admis dans notre société, ainsi que M. OBOUSSIER, Professeur agrégé de Sciences Naturelles au Collège de Hagondange qui a demandé à assister à notre réunion.

.../...

Le Président donne ensuite la parole à Melle Pascale RICHARD pour sa communication sur "Les sites protégés par le Conservatoire des Sites Lorrains".

Après avoir rappelé les objectifs et les méthodes de travail du C.S.L. que nous avait présenté son Président notre collègue Serge MULLER, lors de la séance du 19 juin 1985, Melle RICHARD commente un diaporama qui permet d'abord de faire un tour d'horizon des sites principaux protégés et gérés par le C.S.L. Les marais forment la plus grande partie des milieux protégés, avec au premier plan, en Meuse la grande tourbière alcaline de Pagny-sur-Meuse, (40 Ha d'un seul tenant), le marais alluvial de Pouilly-sur-Meuse, et en Moselle, Les marais de Vittoncourt (ou Faux-en-Forêt, 25 Ha) et de Francaltroff Lening (23 Ha). L'intérêt biologique de ces sites réside dans la présence d'une flore de grande rareté. Notons les espèces suivantes : *Cladium mariscus*, *Schoenus nigricans*, *Liparis de Loesel*, *Parnassia palustris*, etc...

L'intérêt faunistique y est également remarquable, puisque ces marais ainsi que d'autres petits sites loués ou acquis en Moselle et dans les Vosges, sont des lieux de nidification de Busard cendré et Busard des roseaux, rapaces paludicoles en voie de régression.

Quatre pelouses dont deux calcaires en Meuse, Dompcevrin et Nixéville-Blercourt et deux sableuses (à Bostryche à feuille de matricaire) en Moselle, ont été acquises, pour certaines avec l'aide et l'appui financier d'autres associations.

La gestion des sites loués ou acquis représente également un important travail, d'études de terrain, et de réalisation des travaux d'entretien. Pour les gros travaux des chantiers de jeunes sont mis en place, par ex : Pagny en février 1986, et pour des interventions d'entretien, des adhérents volontaires se retrouvent lors du week-end.

Lors du débat, des points précis sur les choix de sites, les procédés de la maîtrise foncière, et le mode de financement furent abordés.

Le choix des sites à protéger, est basé sur leur intérêt biologique d'après l'inventaire récent et exhaustif des Z.N.I.E.F.F. Les acquisitions et locations sont effectuées soit à la suite de contact direct avec le propriétaire, soit à l'issue du remembrement, soit par rétrocession des SAFER, soit par donation. Les budgets très importants, nécessaires à ce travail de maîtrise foncière ont pu être réunis grâce à la collaboration d'associations nationales, le W.W.F. France, la Hulotte, et au travail et soutien financier des associations lorraines (F.I.R.-Lorraine, G.E.C.N.A.L.-Forbach)... Ce soutien de tous les naturalistes lorrains (déjà peu nombreux) au C.S.L. est indispensable pour assurer l'avenir de nos milieux naturels lorrains de grand intérêt biologique.

L'adhésion de tous est sollicitée.

D'autre part, rendez-vous est pris pour le mois de septembre où lors d'une sortie S.H.N.M., Melle RICHARD espère avoir le plaisir d'accueillir nombre d'entre nous, à la si célèbre tourbière de Faux-en-Forêt (Vittoncourt) ; là se déroulera en août 1986 un chantier international de gestion auquel sont conviés tous les volontaires (contact : P. RICHARD - tél. 87.07.65.61).

Le Président remercie très vivement Melle RICHARD dont l'exposé a beaucoup intéressé les membres présents et souhaite que l'action entreprise puisse être poursuivie.

.../...

Au titre des divers, Le Président signale les prochaines activités du Centre Ornithologique Lorrain.

Il donne également lecture d'une lettre de la société "Lorraine-Lait" en réponse à une demande de visite de l'unité de production de Vigneulles-Les-Hattonchâtel formulée à l'initiative de notre collègue M. CRUSSARD-DRUET. La qualité bactériologique de ses produits ayant été mise en doute sur certains marchés étrangers, cette société a pris des mesures draconiennes pour garantir l'hygiène et la qualité des fabrications qui n'autorisent plus l'accueil des visiteurs.

Le Président fait état d'une correspondance reçue récemment de M. CRUSSARD-DRUET à propos de notre droit d'usage de l'immeuble du 25, rue Dupont-des-Loges et de son inscription au Livre Foncier.

Il fait brièvement le point de la question et remercie notre collègue de sa persévérance.

Il signale enfin que le Conseil Général nous a attribué une subvention de fonctionnement qui est certes la bienvenue mais qui n'a pas été réévaluée depuis de trop nombreuses années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 23 H.

**SOCIETE D'ETUDE ET DE PROTECTION
DES OISEAUX DE LA MOSELLE**

FONDEE EN 1928

SIEGE: MAISON DU D^r MONARD
25 RUE DUPONT-DES-LOGES F. 57000 METZ

N° 1 - JUIN 1986

FEUILLE de CONTACT

Dans son bulletin de liaison de février 1986, La Société d'Histoire Naturelle de La Moselle annonçait un renouveau de la S.E.P.O.M., filleule de la S.H.N.M. Un bref historique rappelait les activités de la société et un appel était lancé aux ornithologues de Moselle et aux amis des oiseaux pour reconstituer ses effectifs.

Lors de la séance de mars, Jean MEGUIN annonçait les orientations futures de la S.E.P.O.M.

Il insistait en premier lieu sur la nécessité de recruter des jeunes membres issus d'horizons aussi variés que possible, sans bien entendu songer à dévoyer ceux qui sont déjà encadrés par des associations déjà en place.

Le siège de la société est la Maison MONARD et l'adresse administrative, celle de son Président.

L'étang de BOULIGNY et la station de baguage seront le témoin d'étude privilégié, en collaboration avec le C.R.B.O. de Strasbourg.

Lors des élections du 16 avril, vingt-et-une personnes ont répondu à l'appel, voté pour la constitution du comité de la S.E.P.O.M. et approuvé les statuts de la société (voir la copie du procès-verbal de l'assemblée constitutive).

Après bien des recherches auprès du Tribunal d'Instance et de la Préfecture, il s'avère que les statuts régissant la S.E.P.O.M. depuis sa création, en 1928, n'ont pas été enregistrés ; de ce fait, ceux approuvés lors de la séance du 16 avril seront les premiers à être déposés auprès du Tribunal.

Conformément à l'article 3 des statuts, la cotisation annuelle (de septembre à août) s'élève à 50,00 F pour les personnes en activité, et à 30,00 F pour les étudiants et les retraités.

Ci-joint, un bulletin d'adhésion.

Souhaitons que vous soyez nombreux à nous le retourner, complété et accompagné du montant de la cotisation.

Le camp ornithologique de BOULIGNY-ARRAINCOURT/57 qui se déroulera du lundi 25 août 1986 au dimanche 31 août 1986 midi sera la première activité programmée dans le cadre du renouveau de la S.E.P.O.M., en collaboration avec le C.R.B.O.

Bonne saison ornithologique...

Jean MEGUIN

Toute correspondance est à adresser à Jean MEGUIN
7, rue des Mésanges
57420 POUILLY

**SOCIETE D'ETUDE ET DE PROTECTION
DES OISEAUX DE LA MOSELLE**

FONDEE EN 1928

SIEGE: MAISON DU D^r MONARD
25 RUE DUPONT-DES-LOGES F. 57000 METZ

PROCES-VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE
de La SOCIETE d'ETUDE et de PROTECTION des OISEAUX de La MOSELLE

En date du 16 avril 1986 à 19 H 45, Les membres de La Société d'Etude et de Protection des Oiseaux de La Moselle, au nombre de vingt et un, se sont réunis à METZ, à La Maison MONARD, 25, rue Dupont des Loges.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des statuts de L'association,
- Elections des membres composant Le comité.

Président de séance : Adrien GIRY

Après lecture des statuts de L'association, ces derniers ont été adoptés à L'unanimité des membres présents.

Après L'élection des membres du comité, La composition est la suivante :

Président Jean MEGUIN,
1er Vice-Président Colette GAULTIER-PEUPION,
2ème Vice-Président Dominique DUBOST,
Délégué de La Société d'Histoire
Naturelle de La Moselle,
1er Secrétaire Philippe OBRINGER,
2ème Secrétaire Alfred SCHIERER,
Président du Centre Régional de
Baguage d'Oiseaux,
Trésorier Yves GERARD,
Archiviste-bibliothécaire Jean MAYOT.

Fait à METZ, Le 16 Avril 1986,

Le PRESIDENT : Jean MEGUIN

Le SECRETAIRE : Philippe OBRINGER

**SOCIETE D'ETUDE ET DE PROTECTION
DES OISEAUX DE LA MOSELLE**

FONDEE EN 1928

SIEGE: MAISON DU DR MONARD
25 RUE DUPONT-DES-LOGES F. 57000 METZ

BULLETIN d'ADHESION

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ lieu : _____

Qualité : - membre titulaire (personne physique)

- membre corporatif
(association, groupement, commune, école)

Situation professionnelle : en activité cotisation annuelle : 50,00 F

retraité cotisation annuelle : 30,00 F
étudiant

adresse : _____

Téléphone : _____

J'adhère par la présente à la Société d'Etude et de Protection des
Oiseaux de La Moselle

A _____ Le _____
(signature)

(joindre le montant de la cotisation
et retourner le tout à
Jean MEGUIN
7, rue des Mésanges
57420 POUILLY)